



Siège Social : La Maison de l'Ecologie 38960 SAINT AUPRE
Association Loi 1901
<http://www.reseau-ecobatis.asso.fr>
contact@reseau-ecobatis.asso.fr

ETRE OU NE PAS ETRE DE LA HAUTE...

QUALITE ENVIRONNEMENTALE

COMPTE-RENDU DES DEBATS CONCERNANT LA DEMARCHE HQE

Suite à une proposition de l'atelier 5, l'atelier de "veille" du RÉSEAU écobâtir, de produire du discernement / partage concernant la démarche dite de Haute Qualité Environnementale (HQE®), vous trouverez ci-dessous le document intitulé « Etre ou ne pas être de la Haute Qualité Environnementale », fruit d'une moisson d'interprétations, avis et témoignages compilés pour que tous les membres du RÉSEAU écobâtir

puissent acquérir une base de connaissance concernant cette démarche et puissent ensuite en débattre.

Le texte introductif ci-dessous n'est pas un communiqué du RÉSEAU écobâtir mais une collecte des remarques du RÉSEAU écobâtir pour compléter cette première base de réflexion.

Résumé de commentaires recueillis lors de l'AG de Cerniébaud (39) des 4, 5 & 6 juin 2004

Il a été évoqué en guise de préalable les principaux problèmes inhérents à la déqualification de l'acte de bâtir en France. Avant de parler de H.Q.E., il serait pertinent et urgent de reparler simplement de Q....Valeur ô combien subjective !

Si la démarche HQE® a eu un indéniable effet d'initiateur de prise de conscience des enjeux écologiques actuels pour les décideurs du bâtiment, on peut aussi noter un effet pervers de renforcement de la marginalisation des acteurs « écolos », qui ne désirent pas se contenter d'une interprétation a minima de la démarche officielle. La démarche HQE® n'échappe malheureusement pas aux ravages du copié-collé des programmes d'équipements.

La démarche HQE® semble dépassée par l'effet formule magique. Qu'il s'agisse du public ou encore plus des politiques, cet engouement montre l'attente de pouvoir disposer d'un joli pot de peinture verte qui permet de jouer de la visibilité écologique à peu de frais. Il est donc impératif de rappeler divers fondamentaux :

- comme son nom l'indique le E (de hqe) se réfère à l'environnement, la démarche HQE ne concerne au mieux que cet aspect et il est donc totalement abusif de prétendre mener des préoccupations de développement durable en tant que tel sous prétexte d'un souci environnemental. La HQE® n'est donc qu'un volet d'une réelle politique de "soutenabilité", laquelle se doit d'intégrer des préoccupations sociales et économiques (et donc culturelles).
- La démarche HQE® n'exonère pas d'une réflexion environnementale plus poussée ou plus fondamentale, car il s'agit plus souvent de proposer des modes d'application au cadre bâti que de se poser des questions sur les besoins en amont.

Il est impératif de développer non seulement des "recettes de verdissement" et de nouveaux filtres à mettre sur les cheminées... mais surtout de poser des réflexions sur les objectifs visés. S'agit-il de trouver des substituts moins polluants ou de proposer des modes de production et d'habiter qui soient plus soutenables ? Dans ce dernier cas, il

semble plus pertinent de se poser davantage de questions sur les objectifs, les besoins et les usages; que sur les moyens et autre recettes technologiques. Considérons-nous que nos modes de vies soient négociables ? et si oui posons-nous des questions sur les modes de bâtir qui permettent de réduire les déplacements, de re-localiser l'économie, d'assurer un cadre de vie propice non seulement à la consommation mais aussi à la production (auto-production), au recyclage et aux respects des cultures passées....

Le problème de la complexité de l'évaluation environnementale :

Au-delà d'un souci louable d'exhaustivité dans les critères d'appréciation, il apparaît en filigrane des textes qui « s'officialisent » que leur complexité technique n'est pas toujours justifiable scientifiquement. Dans un bureau, il est très facile de faire varier des paramètres (toujours plus nombreux) pour arriver à un résultat escompté. Mais sur le terrain, nous n'avons pas toujours les moyens de vérifier leur pertinence. Cette complexification peut aussi relever d'un manque de confiance, ou du besoin de certitude avec plusieurs chiffres après la virgule (on revient au culturel). Or, surtout dans le bâtiment, il est impossible et inutile d'avoir une telle précision, car même les paramètres a priori objectifs sont difficilement mesurables précisément sur une durée de plusieurs décennies.

La généralisation de l'usage de l'informatique participe aussi à donner confiance à un système complexe pour lequel les hypothèses sont parfois incertaines, la moulinette encore plus, mais le résultat est auréolé de précision.

En outre il apparaît de plus en plus clairement que la complexité des textes résulte d'une part de la volonté de développer un « savoir technocratique » à visée commerciale exclusive et d'autre part des contorsions diplomatiques nécessaires pour englober toutes les pratiques industrielles, même les plus douteuses d'un point de vue écologique.

Un constat soulevé par plusieurs acteurs de la démarche : la procédure SMO (système de management opérationnel) est tellement compliquée qu'elle est quasi - inapplicable.

C'est le cas pour la certification 'NF bâtiments tertiaire-démarche HQE®' (AFNOR cert./CSTB) qui est mise en place alors que les expérimentations (ADEME/CSTB) qui devaient lui permettre de se définir n'ont pas encore donné leurs premiers enseignements...

Ce SMO, complexe mais assez complet, a pour avantage de rassurer les personnes peu motivées par les projets de certifications en cours et de faire ainsi avaler le fait qu'elles soient très timides vis à vis des exigences environnementales à tenir. Cette stratégie de séduction semble au niveau national assez efficace car aucune réelle levée de bouclier n'a eu lieu alors que nous savons que les exigences côté SMO fondront comme neige au soleil dans la certification 'NF Logements - démarche HQE®' (AFNOR cert./QUALITEL) pour ne quasiment plus exister dans la 'NF Maison Individuelle- démarche HQE®' (AFNOR cert./CEQUAMI).

Les exigences sur les systèmes d'accompagnement des projets vont donc énormément baisser alors que celles sur les performances environnementales à atteindre resteront embryonnaires. Les certifications apporteront donc plus d'auto-satisfaction pour leurs acteurs que de contenu environnemental tout en monopolisant le discours du bâtiment vis-à-vis de l'environnement. Au niveau national, on assimile de plus en plus l'initiative des certificateurs à une tentative de tuer le bébé dans l'œuf....

Le professionnel HQE® n'en fera pas plus que le minimum de la "certification réglementaire" et "vendra" à un consommateur qui a la volonté et les moyens d'acheter une qualité supérieure. Dans ce contexte, client et fournisseur seront avides de "labels de qualité" qui serviront tout autant à rassurer qu'à flatter, à travers une communication qui tient plus du marketing que d'une garantie d'efficacité environnementale.

Il est donc urgent de développer une démarche différente :

- beaucoup plus « démocratique » et pédagogique dans le sens d'une approche plus simple dans la compréhension des exigences,
- réellement exigeante vis à vis de l'environnement,
- plus globale dans son appréhension.

Il a été fait mention de trois pistes sur lesquelles le RÉSEAU écobâtir devait s'engager :

- une piste "réformiste" en participant à la commission AFNOR et en cherchant à exprimer nos positions de manière à ce qu'elles puissent être intégrées et atteindre le consensus sur les textes produits par cette commission,
- une piste autonome, en dégageant une réflexion propre sur les manières propres à notre réseau de qualifier et d'évaluer les performances environnementales et soutenables d'un bâtiment (critères, indicateurs, label, etc.),
- avoir une démarche de diffusion pour informer le public, les décideurs et autres politiques, des réflexions et moyens permettant de dépasser les effets de modes afin de s'engager, d'appliquer des démarches qui soient plus authentiquement soucieuses d'environnement et de cultures (constructives ?)...

Et ce, en continuant de se fonder sur l'expérience concrète des membres sur les projets et les chantiers.

Il est également nécessaire d'entamer un réel travail d'analyse des démarches élaborées à l'étranger pour en retirer ce qu'il y a de plus pertinent au regard de nos spécificités françaises. L'enjeu est d'intéresser le plus d'acteurs du bâtiment possible et non pas communiquer avec quelques exploits technologiques dans un océan de médiocrité.

L'enjeu est également de porter l'accent sur la rénovation, qui représente 99% du parc immobilier.

L'appréciation et l'évaluation de la Qualité Environnementale des bâtiments :

Les documents, à l'élaboration desquels le RÉSEAU écobâtir a participé, transmettent des informations pour apprécier la QE des produits de construction et des bâtiments.

Les aspects non encore résolus dans la commission AFNOR concernent principalement l'interprétation de ces informations.

Notre souci est que ces outils d'interprétation soient utilisables par les membres de notre réseau. Nous allons donc poursuivre notre participation à la commission AFNOR ou à tout autre cadre de

réflexion pour proposer des écrits-outils qui ne comportent ni oubli ni erreur et qui répondent à nos attentes de compréhension et d'appropriation au sein du réseau.

Sur le fond, quelques pistes pour une démarche de valorisation écologique plus simple et plus globale :

- **Des garde-fous :** Avant de dire « ce qu'il faut faire », avoir le courage politique d'énoncer clairement les programmes, les matériaux, les mises en œuvre qui sont, à une époque définie, incompatibles avec une démarche écologique. Il s'agirait de signaler les procédés qui pénalisent forcément l'environnement avec un cadre d'analyse contextuelle (qui pourrait justifier leur recours à titre exceptionnel). Des principes éliminatoires a priori mais pas forcément, en fonction du contexte particulier de chaque chantier. Les garde-fous peuvent être obtenus comme un résultat d'une spécification de performance sur des critères les plus objectifs possible. Ce qui évite les exclusions a priori. Par exemple, si on veut éviter l'utilisation du bois de Tchernobyl, on fixe un critère en (km x m³) de matériau transporté, puisque les transports sont néfastes pour l'environnement... C'est ce choix des critères de performance qui est le plus stratégique. Cet exemple de choix a de très nombreuses autres implications qu'il faut analyser afin de rester pertinent. Par exemple ce critère favorise l'acier par rapport au béton et le béton par rapport au bois (du plus dense au moins dense...).
- **Affirmer la dimension culturelle de l'acte de bâtir**, en redonnant toute leur place aux savoir-faire et spécificités locales, mais loin de toute apologie du folklore. De plus, le bâti vernaculaire est un outil très puissant (ou une boîte à idée), de par son grand âge entre autre, mais, comme tout outil, il demande un apprentissage. C'est l'université des évidences du bâti (UEB), du bâti de proximité qui n'a pas fait du camion.
- **Introduire des critères comportementaux - sociaux.** L'équité dans sa dimension sociale sans sombrer dans le moralisme caritatif. Le respect des règles élémentaires du droit du travail doit être un préalable minimal

obligatoire à tout projet environnemental. L'un des enjeux est aussi de distinguer le ratio de travail technologique par rapport au travail humain, ou pour simplifier, mettre en valeur les heures de travail humain par rapport aux litres de pétrole. Il est aussi envisageable de valoriser un effort particulier d'engagement social volontariste (valorisation salariale, logiques de partages, formations en réinsertion, C.A.T.,...) ... Un autre aspect du critère social est la mise à disposition par la maîtrise d'ouvrage des moyens de l'appropriation par les usagers de la conduite de l'entretien, du chauffage, etc du bâtiment : Formation / compteurs de fluide / ACV / (production de discernement vis à vis des usagers).

- **Entamer une réflexion sur la pertinence des programmes des bâtiments vis-à-vis de leur compatibilité avec un engagement environnemental.** L'enjeu serait de valoriser les programmes mettant l'accent sur l'intérêt commun, privilégiant la dimension collective et le partage.
- **Considérer le bâtiment à l'échelle du territoire**, une démarche de construction environnementale doit élargir les échelles d'analyse des incidences et potentiels en rapport au lieu (quartier, bourg, ville, territoire, ...).
- **Mettre en place une réelle progressivité dans l'évaluation environnementale** qui permette de moduler des aides publiques en fonction du degré d'engagement écologique estimé. Une démarche incitative à l'efficacité environnementale plutôt qu'un logo de plus, vide de sens.
- **Continuer** de soutenir et communiquer les projets et réalisations concrètes.

En ce qui concerne nos stratégies à court et moyen termes, l'AG du RÉSEAU écobâtir a voté unanimement pour :

- o **que le programme soit poursuivi auprès des instances concernées (AFNOR ;...),**
- o **que nous prenions les dispositions nécessaires à l'élaboration de notre propre outil d'interprétation en envisageant les collaborations**

nécessaires avec les structures convergentes (cf. Réunion du 28 juin 2004 avec VAD + ENVIROBAT),

O que nous informions les associations et réseaux environnementaux de notre participation à la commission AFNOR et de notre ouverture à toute collaboration pour représenter les positions des citoyens, citoyennes et usagers soucieux de l'environnement, (Greenpeace, WWF, Robin des Bois, France Nature Environnement, Que Choisir,

Réseau des éco-maires, Fédérations des associations Education à l'Environnement, Nature et Progrès, Confédération Paysanne,...).

Les ateliers 2b et 5 du RÉSEAU écobâtir.
Le 23 juin 2004.

Contributions de:

Eric Audoye, Yves Baret, Samuel Courgey, Hervé Girard, Alain Marcom, Jean-Claude Morel, Nicolas Meunier, Alain Poussange, Vincent Rigassi

* démarche HQE® est une marque déposée par l'AIMCC (Association des Industries des Matériaux et Produits (ex Composants) de Construction - www.aimcc.org - dont font notamment partie Lafarge, St Gobain, etc.), et dont l'association HQE a la licence d'utilisation exclusive.

*Impose ta chance,
Serre ton bonheur
Et va vers ton risque.
A te regarder,
Ils s'habitueront.*

René CHAR.